

# Les hénades dans la pensée de Proclus : apories et propositions

La philosophie de Platon n'a jamais cessé jusqu'à la fin de l'Antiquité de se renouveler de façon inventive sous diverses formes, dont la plus célèbre et la plus problématique est sans aucun doute le néoplatonisme qui constitue à la fois la synthèse de plus de huit siècles de philosophie antique, et une matrice de l'histoire de la philosophie médiévale et moderne. Ce projet se propose d'étudier l'une des principales expressions de ce courant : les *hénades* (des entités unitaires placées par les philosophes entre l'Un et l'être), chez Proclus (V<sup>e</sup> siècle) et leur rapport avec la tradition postérieure. L'intention est de montrer l'originalité de cette doctrine par rapport au problème traditionnel «comment de l'unité peut dériver la multiplicité», et les problématiques liées à son interprétation. Dans la *Théologie platonicienne* les hénades semblent être distribuées dans chaque niveau ontologique, comme des entités divines qui ont la fonction d'unifier et de diviniser le niveau de réalité auquel elles sont préposées ; dans les *Eléments de théologie*, d'autre part, les hénades ne semblent pas descendre dans les niveaux suivants, au contraire, elles semblent avoir une situation précise et ferme entre l'Un et l'Être. Leur statut non plus n'est pas clair : sont-elles le limité et l'illimité, descendant directement dans tous les niveaux de la réalité en produisant le mixte, ou sont-elles des entités réelles, assujetties, tout comme les suivantes, au limité et à l'illimité, à leur tour dérivés de l'Un ? Le présent projet de recherche ne se propose pas de fournir une solution définitive qui puisse donner une claire de lecture unitaire au problème des hénades, mais, au contraire, se propose d'étudier comment cette complexe doctrine a pu rentrer en dialogue avec la tradition antérieure, à fin de tracer les influences déterminante qui ont amené Proclus à la formulation de son système métaphysique ; et de montrer l'héritage de la doctrine des hénades dans la postérité.